

Ganshoren INFO

Bulletin d'information de l'Administration Communale - 140 avenue Charles-Quint, 1083 Bruxelles - 02/465.12.77 - Numéro 2 - Avril 2007

www.ganshoren.be

VIVE LE PRINTEMPS !



- page 2
- Programme de politique générale
- page 3
- Mot de la Bourgmestre
 - Conseil communal
- page 4
- Propreté publique
- page 5
- Urbanisme
 - Travaux publiques
- page 6
- CPAS
 - Fête des voisins
- page 7
- Troisième âge
- page 8
- Animations urbaines
 - Santé
 - Sports
- page 9
- Culture
 - Jeunesse francophone
- page 10
- Collège des Bourgmestre et Echevins

Propreté publique

page 4

Collectes
spéciales

Fête des voisins

page 6

le 29 mai

Troisième Age

page 7

Spectacle et excursion
Goûter des Seniors
le 15 mai

Animations urbaines

page 8

Calendrier des braderies
et brocantes

Le 28 février 2007, au nom du Collège, la Bourgmestre a présenté au Conseil communal le programme de politique générale pour la législature **2006-2012**.

La situation financière de la commune restant précaire, les **finances communales** continueront à être gérées avec rigueur et parcimonie. Des sources de financement alternatives seront systématiquement recherchées, notamment sous forme de subsides d'autres autorités.

Dans les matières sociales, la nouvelle majorité portera une attention particulière à l'encadrement social et familial des **personnes âgées** et à l'accueil de la **petite enfance**. Une nouvelle structure de type 'crèche' sera notamment créée pour accueillir des enfants de 0 à 3 ans.

La majorité veillera aussi à poursuivre la gestion dynamique et moderne des **logements** sociaux tout en assurant l'accompagnement social des locataires, en liaison avec les services communaux.

Une attention particulière sera portée à la **coordination** de différents services (Jeunesse, Prévention, Affaires sociales,...) pour permettre des actions cohérentes, ce en partenariat avec les Villas de Ganshoren,

le C.P.A.S. et la police de proximité. Un service de type « ombudsman » sera également mis en place (médiateur communal).

La qualité de vie passe également par le bon aménagement de notre commune en termes d'**urbanisme**, de **travaux publics** et de **mobilité**. Dans ces domaines, les deux priorités seront :

- la concrétisation d'un **plan de circulation** en vue de préserver les quartiers de la circulation de transit ainsi que la réalisation d'**aménagement en voirie**, notamment pour faire respecter les limitations de vitesse (zones 30) ;
- la mise en application d'un **plan de stationnement** afin de lutter contre les voitures « ventouses » et assurer un accès aux commerces de proximité.

En matière d'environnement et de propreté publique, nous poursuivrons la mise en place de la lutte contre les incivilités, notamment par les amendes administratives,

Les **bâtiments communaux** seront gérés dans un souci de sécurité et d'**utilisation rationnelle de l'énergie**. La commune suivra de près l'évolution de la **rénovation de la piscine**, dossier financé et géré par le SPF Mobilité dans le cadre de l'accord Beliris.

La **vie associative** sera soutenue dans un esprit de complémentarité avec les initiatives publiques. Les **initiatives culturelles** et **sportives** qui encouragent la participation de toutes les catégories de la population de Ganshoren seront favorisées.

Ces actions et réalisations seront, comme de coutume dans notre commune, organisées et gérées avec **convivialité** et **respect** entre toutes les communautés.



Le printemps à Ganshoren

Le printemps est toujours attendu avec impatience. A Ganshoren, printemps rime avec reprise des animations urbaines, des occasions de sortir et de rencontrer les uns et les autres dans la rue, les parcs, le marché, ...

Cette année, nous voudrions placer ce printemps sous le signe du respect de l'espace public. Trop souvent encore, nos rues et trottoirs, sont considérés par certains comme des poubelles. C'est se soucier bien peu des autres. Rappelons-le : la propreté, c'est l'affaire de TOUS !

Les diverses animations et braderies de printemps sont l'occasion de témoigner de notre respect pour l'espace commun. Une occasion agréable de déambuler et de nouer des contacts sociaux. Des événements incontournables qui attirent du monde, bien au-delà de notre commune. Mais, chaque année, ce sont des kilos et des kilos de déchets que les équipes de nettoyage doivent ramasser. Pourrions-nous essayer, à partir de cette année, que cette quantité soit progressivement réduite ? Ce serait un premier pas ...

Vous le constaterez, le journal que vous tenez entre vos mains a vu sa présentation légèrement modifiée. Nous avons voulu présenter l'information de façon cohérente, plus en fonction de votre facilité qu'en fonction de l'organisation interne de la commune. Nous espérons que cette évolution vous satisfera. N'hésitez pas à nous communiquer votre avis.

Un excellent printemps à toutes et tous !

Michèle Carthé
Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 28 février 2007

Outre le programme de politique générale présenté en page 2, le Conseil communal a abordé, entre autres, les sujets suivants.

BUDGET 2007

Le budget communal pour l'année 2007 a été approuvé sans surprise, majorité contre opposition. Les recettes et les dépenses connaissent une augmentation moyenne de 3 % par rapport à l'exercice précédent. De son côté, la Région a salué les efforts accomplis par la commune dans sa gestion rigoureuse. Pour rappel, le Gouvernement bruxellois a prévu,

en 2007, d'apporter une aide aux communes qui ont veillé au respect de leur plan d'assainissement, afin de tendre vers l'équilibre financier à l'horizon 2010.

CONTRAT DE MOBILITÉ

Le contrat de mobilité liant la commune à la Région de Bruxelles-Capitale en est à son 7^{ème} renouvellement. Concrètement, ce partenariat se traduit par la présence, pendant les heures de pointe, d'un ou deux policiers au carrefour Gloires Nationales / Charles Quint / Panthéon. L'objectif est de veiller au bon dégagement du carrefour, d'y favoriser le passage des bus et de renforcer la sécurité des piétons.

LES COCCINELLES : DE NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE

Le Conseil a entériné divers travaux et achats dans le but de réaménager le bâtiment communal, situé rue de l'Éducation, en une maison communale d'accueil de l'enfance (M.C.A.E.). Baptisée « Les Coccinelles », elle comportera 12 places d'accueil reconnues par l'ONE pour des enfants de 0 à 3 ans. Son inauguration est prévue pour la fin de l'année. Actuellement localisée rue de l'Éducation, la halte-garderie (Baby-Club) poursuivra ses activités dans le pavillon situé avenue de la Réforme.

La propreté publique est l'affaire de tous !

La propreté publique est un enjeu communal primordial pour améliorer la qualité de vie. En cette matière, les services communaux ne peuvent agir efficacement qu'avec le concours des habitants, la propreté étant surtout une affaire de respect mutuel. Toutefois, la commune met à disposition de nombreux services et moyens pour vous débarrasser de vos déchets. C'est tous ensemble que nous devons agir au quotidien contre la pollution de nos rues et pour le respect de l'environnement !

Chiens propres pour une commune propre

Les chiens ne peuvent faire leurs besoins qu'aux endroits prévus à cet effet : 26 canisites, 7 espaces «chiens libres», bouches d'égouts et caniveaux.

Pensez également à vous munir du sachet pour ramasser les déjections. Ces sachets sont disponibles à la maison communale et auprès des agents de Prévention et des Amendes Administratives.

Que les contrevenants soient prévenus: le Règlement général de police leur prévoit des amendes administratives d'un montant maximum de 180 €.

Pour vous aider dans cette démarche, la commune organisera une activité gratuite autour de l'éducation canine lors de la braderie Sainte-Cécile. Voir page 8.



Collectes spéciales de déchets

Pour toute une série de déchets particuliers, il existe plusieurs possibilités de collectes spéciales. La déchetterie communale est une de ces possibilités. Quel type de déchets? Objets encombrants, vêtements, ferraille et petits déchets chimiques.

Quand ? La semaine du 1^{er} lundi du mois et la semaine du 3^{ème} lundi du mois (7h30-12h00 et 12h45-15h30, sauf le samedi : 9h00-12h00).

Où ? Avenue du Cimetière 22 (02/426.73.00)

Nous vous rappelons que son accès est interdit aux véhicules de type camionnette et camion.

L'Agence Bruxelles-Propreté organise également l'enlèvement à domicile des encombrants sur rendez-vous au n° vert 0800 981 81. Chaque ménage a droit à 2 m³ gratuits par période de six mois.

Une campagne spéciale de collecte des encombrants sera également organisée durant la semaine du 21 au 25 mai 2007. Concrètement, un container sera mis à la disposition des habitants entre 8h00 et 17h00 :

- **lundi 21/5 : av. M. de Jonge**
- **mardi 22/5 : av. Van Overbeke (parking piscine)**
- **mercredi 23/5 : Mail**
- **jeudi 24/5 : av. de Villegas (parking De Bast)**
- **vendredi 25/5 : av. J. Sermon (parking à hauteur du n°37)**

On entend par encombrants les vieux meubles et les appareils ménagers. Ne sont donc PAS acceptés les briquillons et les déchets verts.

Renseignements : 02/464.05.45

Déchets de jardin

Chaque dimanche, du 1^{er} avril au 15 novembre, l'Agence Bruxelles-Propreté organise la collecte des déchets verts en porte-à-porte. Vous pouvez donc vous débarrasser de vos déchets de jardin au moyen de sacs verts spécialement prévus à cet usage. Ils doivent être déposés sur le trottoir le dimanche avant 14h00.

URBANISME

Les feuillets de l'urbanisme

La Région a édité plusieurs fascicules pour vous renseigner sur les thèmes suivants : antennes paraboliques, arbres à haute tige (planter, élaguer, abattre), clôtures, enseignes et publicités associées à l'enseigne, rénover ou modifier sa façade, fenêtres et châssis, aménager ou construire un garage, intérieurs d'îlots (poumons de la ville), plans et règlements et enfin, zone de recul (stationnement interdit).

Ces fiches sont à votre disposition au service Urbanisme (Maison communale, 2^{ème} étage) et consultables également sur Internet (www.urbanisme.irisnet.be).

Elles sont destinées à informer le citoyen sur les règles en vigueur, les démarches qu'il convient d'entreprendre pour obtenir les autorisations nécessaires et les conséquences de



la réalisation de travaux irréguliers.

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'il est impératif de consulter préalablement le service Urbanisme (02/464.05.42-43) avant d'entreprendre de quelconques travaux de rénovation ou même d'entretien.

Il en va de même pour le changement de châssis et de portes, ou le traitement des façades extérieures. A plus forte raison lorsque votre bâtiment s'intègre dans un ensemble patrimonial comme par exemple la place du Home ou la place des Sorbiers.

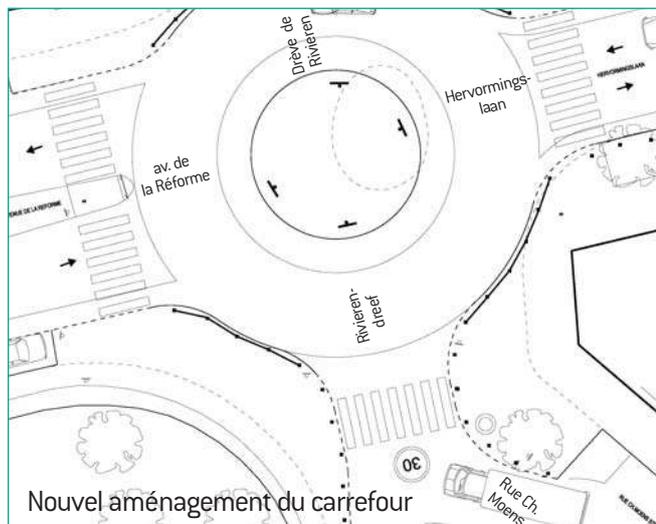
TRAVAUX PUBLICS

Pour votre sécurité, des travaux de réaménagement et d'amélioration de la sécurité routière ont débuté le 16 avril au rond-point Réforme / Rivieren / Moens et alentours.

Des travaux de réaménagement et d'amélioration de la sécurité routière ont débuté le 16 avril au rond-point Réforme / Rivieren / Moens et alentours.

Il est prévu que la 1^{ère} phase des travaux se déroule entre le 16 avril et le 11 mai. Durant cette période, la circulation est déviée vers les avenues de l'Exposition Universelle, de Brouckère et Van Overbeke. Les travaux se poursuivront ensuite dans les rues Moens, Meuwis et de l'Education.

La commune s'efforcera de réduire autant que possible les inconvénients qui résulteront de ces chantiers. Patience et sacrifices vous seront demandés durant cette période. Merci pour votre compréhension. Le service des Travaux publics (02/464.05.47) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



CPAS

Le C.P.A.S., Centre Public d'Action Sociale, a un rôle fondamental dans la vie d'une commune. Il s'occupe notamment :

- De l'octroi des aides matérielles aux personnes momentanément en difficulté ;
- De l'attribution du revenu social d'intégration ;
- De diverses aides sociales : aides juridiques, placements d'enfants abandonnés ou orphelins, médiation de dettes, gestion budgétaire, etc;
- Du transport et l'hospitalisation des malades et blessés ;
- De la gestion du home Heydeken et de la résidence-services "Paul Fontaine".



Carine Delwit, nouvelle présidente du C.P.A.S.

Les 11 membres du Conseil de l'Action sociale, repris ci-dessous, ont procédé à l'élection de Mme Carine DELWIT comme nouvelle présidente du CPAS, le 1^{er} mars dernier.

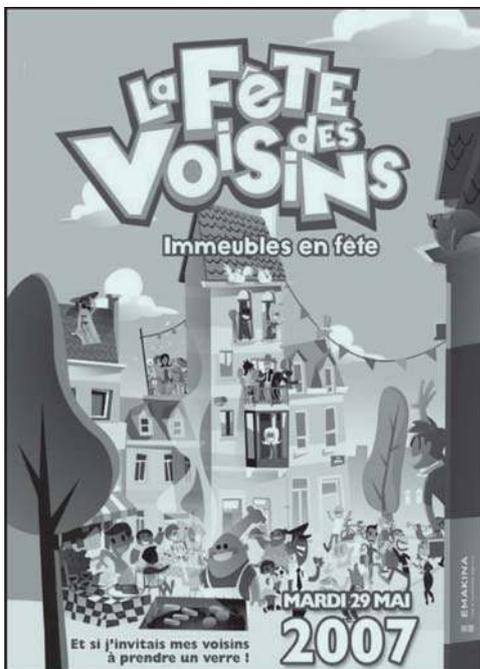
Les conseillers de la majorité (7)	Les conseillers de l'opposition (4)
Carine DELWIT*	Eliane GENARD-VAN MULDER*
Marco VAN DAM*	Ginette DEBUYCK
Diana DE GREEF-DE NEEF	Joseph COPPENS
Christine DEKONINCK	Geneviève PIETTE
Belgé AHMETAJ*	
Jamal GARANDO*	
Jean COPPENS	

*Indique les conseillers également membres du Bureau permanent.



CPAS de Ganshoren - Avenue de la Réforme 63
02/422.57.57

FÊTE DES VOISINS



« Immeubles en Fête - La Fête des voisins » est une manifestation proposant aux habitants de toute la Belgique et d'Europe de partager un moment de convivialité avec leurs voisins au pied de leur immeuble

le mardi 29 Mai 2007.

La fête des voisins permet de créer un espace convivial de rencontres et d'échanges entre les habitants d'un immeuble, d'une rue, d'un quartier, au-delà des difficultés ou conflits du quotidien.

Vous souhaitez participer ? Organiser la fête ? N'hésitez pas ! Contactez la commune, nous vous conseillerons (mise à disposition de matériel, d'affiches, etc)

Renseignements : 02/464.05.37

TROISIEME AGE

SPECTACLE DE FOLKLORE ROUMAIN & **GOÛTER DES SENIORS**

Mardi 15 mai 2007 à 15h00



A la salle culturelle du Hall des Sports (rue Vanderveken, 114).

Participation : 3 €.

Inscriptions : Service du Troisième Age (av. Charles-Quint, 140).

Dans le cadre du Senior Club,

UNE EXCURSION A MORLANWEZ « AU PAYS DU NIL SAUVAGE »

Vendredi 8 juin 2007

Programme de la journée :

08h30 Départ du bassin de natation de Ganshoren.

10h00 Accueil à la cafétéria du Musée royal de Mariemont.

10h30 Visite guidée du parc ou de l'exposition « Les pharaons noirs de Nubie » (suivant une répartition en deux groupes).

12h00 Lunch (dessert, café et deux boissons comprises).

14h00 Visite du Parc ou de l'exposition, suivi d'un temps libre.

17h00 Retour en car vers Bruxelles.



Participation : 47 €.

Inscriptions : Venez vous inscrire et régler votre participation au service du Troisième Age (av. Charles-Quint 140). Pas de réservation par téléphone !

ANIMATIONS URBAINES

AGENDA DES BRADERIES ET BROCANTES

Service des Animations urbaines : 02/600.25.08 - 02/425.10.81.

Week-end des 5 et 6 mai 2007

Shopping Duc Jean : brocante et animations foraines et musicales.

Week-end des 12 et 13 mai 2007

Centre commercial Charles-Quint : brocante et animations foraines et musicales.

Du samedi 26 mai au lundi 28 mai 2007

Shopping Saint-Martin : brocante (les 3 jours), animations diverses, kermesse de la Pentecôte et ambiance musicale.

Week-end des 9 et 10 juin 2007

Quartier Sainte-Cécile : brocante et animations foraines et musicales.

A cette occasion, une activité gratuite autour de l'**éducation canine** vous est proposée.

N'hésitez donc pas à venir nombreux poser vos questions et recevoir des conseils donnés par des professionnels. Rendez-vous au stand « Education canine » !

Vous pourrez également vous inscrire gratuitement à une démonstration pratique encadrée par l'asbl C.I.E.C. (Centre d'information et d'étude sur le chien) qui se déroulera le dimanche dans le parc Sainte-Cécile.

Renseignements : Mme Chiker - 02/600.25.88 (en matinée).

SANTÉ

Conférence sur l'Aromathérapie mardi 15 mai 2007 à 19h00

Le service de la Santé vous propose une conférence sur le thème de l'aromathérapie, qui repose sur l'utilisation médicale des huiles essentielles de plantes aromatiques.

Cette conférence se déroulera le mardi 15 mai 2007 à 19h00, av. de Villegas, 31 (rez-de-chaussée).

La même conférence se tiendra en néerlandais le mardi 22 mai 2007 à 19h00 au même endroit.

Renseignements : Service de la Santé - av. de Villegas, 31 - 02/425.10.81 ou 02/600.25.08.

SPORTS

Tennis « De Jonge »

Les terrains de tennis avenue M. De Jonge sont accessibles du 22 avril 2007 au 30 septembre 2007, au prix de 5 €/heure.

Réservations : uniquement entre 9 et 11 heures au n° 0478/47.96.23.

Tennis « Les Bruyères »

L'ouverture du tennis communal « Les Bruyères » est effective depuis le 1^{er} avril.

Pour rappel, aucune cotisation n'est réclamée et le prix des terrains est particulièrement intéressant pour les

habitants de Ganshoren (à partir de 6 €/heure). Une agréable terrasse vous est également ouverte.

Pour toute information, rendez-vous sur place (rue Vanderveken, 50) ou contactez le 02/469.07.50.



CULTURE FRANCOPHONE



« DES MANCHOTS ET DES HOMMES »

Un film sur un film... Voilà le surprenant pari de Jérôme Maison qui nous raconte l'histoire du tournage de son célèbre documentaire « La Marche de l'Empereur » et nous montre ainsi la magie d'une rencontre entre l'Homme et l'animal.

Quand ? Mardi 22 mai 2007 à 20h00 - *Où ?* Salle culturelle du Hall des Sports (rue Vanderveken, 114)

Réservation auprès de Mlle Guilloux (02/464.05.39).

JEUNESSE FRANCOPHONE

Centenaire du scoutisme « JAMBe » (dimanche 29 avril 2007)

Ce jour-là, les scouts et guides francophones et néerlandophones relèvent divers défis. A Ganshoren, il s'agit de défis propreté et d'un défi social : Nettoyer le sentier Demanet, les bancs publics, les 8 jeux des plaines pour enfants, les panneaux de signalisation locaux et créer une animation musicale pour un groupe de personnes âgées du Home Heideken.

Tournoi de football pour le Télévie (dimanche 29 avril 2007)



Organisé par le service Jeunesse, la Maison des Jeunes et le service Prévention de Ganshoren, en partenariat avec la Police de proximité. Venez nombreux encourager les joueurs et partager ainsi ce moment sportif et de détente. Barbecue et boissons à des prix démocratiques seront à votre disposition. Dans un esprit de solidarité, les équipes rassembleront des jeunes, des animateurs de la Prévention et des représentants de la Police de proximité, tous unis pour favoriser la lutte contre le cancer. Rendez-vous au terrain de football (rue Roobaert) à partir de 9h30.

VACANCES D'ÉTÉ

PLAINES DE VACANCES

(UNIQUEMENT pour les enfants de Ganshoren ou inscrits à l'école « Nos Bambins » ou « Les Bruyères »)

Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 15 ans.

Du lundi 2 juillet au vendredi 24 août 2007.

De 7h00 à 18h00 - 5 € / jour (9 € hors Ganshoren mais inscrit aux Bambins ou Bruyères)

Dates limites d'inscription et de paiement : vendredi 15 juin 16h00.

Après cette date, les inscriptions seront refusées.

CLUB CANAILLOUX

Du lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet 2007.

Pour 16 enfants de 4 à 6 ans, de 7h30 à 18h00.

Prix Ganshoren : 50 € par semaine.

Prix hors Ganshoren : 75 € la semaine.

CLUBS EXPLORATEURS

Pour 16 enfants de 6 à 8 ans, de 7h30 à 18h00.

Prix Ganshoren : 50 € par semaine.

Prix hors Ganshoren : 75 € la semaine.

Dates : Du 30 juillet au 3 août « Les Sports ».

Du 20 au 24 août « Spécial Evasion ».

Du 27 au 31 août « Les 4 éléments ».

SÉJOUR D'UNE SEMAINE À BOMAL

Pour 16 enfants de 4 à 6 ans. Du 2 au 9 juillet 2007.

200 € (enfants de Ganshoren) - 190 € (à partir du 2^{ème} enfant). 220 € (hors Ganshoren).

CLUBS DÉCOUVERTES

Pour 16 enfants de 9 à 12 ans.

Prix Ganshoren : 50 € par semaine.

Prix hors Ganshoren : 75 € la semaine.

Dates : Du 2 au 6 juillet 2007

Le tour du monde en 5 jours.

Du 23 au 27 juillet 2007

Belle Marianne et Robin des Bois.

STAGE ADOS

Pour les jeunes de 13 à 17 ans.

Prix Ganshoren : 50 € par semaine.

Prix hors Ganshoren : 75 € la semaine.

Dates : Du 9 au 13 juillet 2007 « Nature & Sports ».

Le jeune apporte son vélo.

SÉJOUR DE 10 JOURS À LA FERME DES BISONS

Pour 18 enfants de 7 à 10 ans.

Du 3 au 12 juillet 2007.

220 € (enfants de Ganshoren) - 190 € (à partir du 2^{ème} enfant). 250 € (hors Ganshoren).

CAMP ADO EN CROATIE (à confirmer)

Pour 15 adolescents de 13 à 16 ans.

Du 26 juillet au 6 août 2007.

Prix : en fonction des fonds récoltés par les jeunes eux-mêmes. Renseignements auprès du Service Jeunesse.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins assume la gestion journalière de la commune. Ses membres ont différentes attributions dans une optique de répartition interne du travail. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organe dans lequel les décisions sont discutées et prises collégalement.



CARTHÉ Michèle, Bourgmestre,

Police - Prévention - Affaires sociales - Information

Tél : 02/464.05.33

VAN LAETHEM Jean Paul, Premier Echevin,

Troisième Age - Etat civil - Population - Logement

Tél : 02/464.05.65



COPPENS René, Echevin,

Finances - Affaires juridiques - Culture néerlandaise

Tél : 02/464.05.68

DE SAEGER Chantal, Echevine,

Urbanisme - Sport - Santé - Solidarité Nord-Sud

Tél : 02/464.05.69



DEHING-van den BROECK Marina, Echevine,

Famille - Emploi - Jeunesse néerlandophone

Tél : 02/600.25.85

KOMPANY Pierre, Echevin,

Travaux Publics - Mobilité - Environnement et Propreté publique

Tél : 02/464.05.58



BERGERS Laetitia, Echevine,

Culture française - Petite enfance et Jeunesse francophone - Instruction publique

Tél : 02/464.05.60

PETRINI Maurizio, Echevin,

Classes moyennes - Animations urbaines

Tél : 02/600.25.81

